

UNE VILLE (1) POUR LES ANIMAUX

Je soussigné·e (Prénom, NOM) : Sarah HANOUDI-WILKOWSKY
candidat·e tête de liste aux élections municipales de 2020 dans la commune de :
CHAMBERY SOCIALE et ECOLOGISTE !

Oui déclare vouloir soutenir activement au sein du futur conseil municipal la mise en œuvre des mesures de l'engagement « Une ville pour les animaux ». En tant que candidat·e, je veillerai à ce que le respect des animaux ait toute sa place dans mon programme et ma campagne.



Élevage & pisciculture

- Intégrer le « bien-être animal » dans les critères d'attribution des marchés publics en matière de cantines scolaires et de restauration collective :



Oui (2)

Exclure de la commande publique l'ensemble des produits issus de l'élevage intensif (viande, œufs, laitages, poissons d'élevage...);

Cesser de s'approvisionner auprès d'abattoirs pratiquant l'« étourdissement » au CO₂ des cochons, la suspension des volailles conscientes ou l'abattage sans « étourdissement ».

- Augmenter la part de protéines végétales dans les menus dans la restauration collective :

Introduire deux repas végétariens ou végétaliens hebdomadaires ;

Instaurer une option quotidienne végétarienne ou végétalienne. Oui



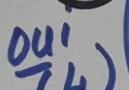
Oui (3)

- Mener des actions de sensibilisation auprès des restaurateurs et du grand public pour encourager et accompagner un développement significatif de l'offre végétarienne ou végétalienne.



Cirques

Prendre toute mesure légale possible contre l'installation de cirques détenant des animaux sauvages.



Oui (4)

- Soutenir l'adoption par le conseil municipal d'un vœu demandant une interdiction nationale des cirques détenant des animaux sauvages.



Animaux de compagnie

- Soutenir une politique de stérilisation des chats errants en partenariat avec des associations de protection animale.

- Aménager des aires de libres ébats pour les chiens suffisamment spacieuses (« caniparcs »).

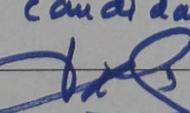
- Garantir la transparence de l'activité des fourreries.



Date et signature :

le 1/3/2020

pour la candidate


JG Langlois



Droit animal

Attribuer une délégation protection animale à un·e membre du conseil municipal, inclure la protection animale dans la politique de la ville et prévoir une ligne budgétaire dédiée.



- Soutenir les actions de sensibilisation à l'éthique animale (communication de la ville, périscolaire, associations, etc.).



Chasse

- Promouvoir la coexistence pacifique avec les animaux sauvages et « liminaires » ainsi que la gestion non létale de leurs populations.



- Prendre toute mesure légale possible, dont l'interdiction ponctuelle de la pratique de la chasse sur le territoire communal, afin de favoriser les activités de découverte des animaux et de la nature.



Corrida

- Soutenir l'adoption par le conseil municipal d'un vœu demandant une interdiction nationale des corridas et des « écoles » tauromachiques.



- Prendre toute mesure légale possible, le cas échéant, contre l'organisation de corridas sur le territoire communal et réorienter les subventions et moyens municipaux vers des ferias sans corridas. Supprimer toute subvention municipale, le cas échéant, aux « écoles » tauromachiques.

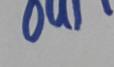


Expérimentation animale

- Intégrer le « bien-être animal » dans les critères d'attribution des marchés publics en matière de produits d'entretien : tendre vers une commande publique « 100 % produits non testés sur les animaux ».



Oui



Oui

Merci de retourner votre soutien signé à : politique-local@L214.com
(vous pouvez accompagner votre engagement d'un complément d'explication ou d'information). Vous êtes invité·e à communiquer votre soutien à la presse locale ou sur les réseaux sociaux.

ENGAGEMENTS POUR LES ANIMAUX

Liste « Chambéry Sociale & Écologiste ! »

menée par Sarah HAMOUDI-WILKOWSKY et Gérard VOLAT

NOS REMARQUES ET NUANCES ...

... relatives au document « Une ville pour les animaux » (L214)

Concernant le titre du document : "Une ville pour les animaux"

- (1) Nous n'aurions pas choisi un tel titre pour sensibiliser nos concitoyens contre les violences faites aux animaux, car cela laisse penser que notre attention et nos actions visent prioritairement les animaux ... Or, celles-ci visent l'humain d'abord, sachant que l'indifférence à la souffrance animale est humainement dégradante, et que veiller au bien être des animaux, c'est aussi de l'humain, au même titre que prendre soin de notre planète !

Concernant les propositions sur "Élevage & pisciculture"

- (2) Nous sommes d'accord pour intégrer le bien-être animal dans les critères d'attribution des marchés publics de restauration scolaire et collective, dans la limite des possibilités légales. Par ailleurs, nos objectifs en matière d'agriculture et d'approvisionnement de proximité visent à ce qu'on se libère progressivement des productions industrielles de viandes.
- (3) Nous sommes d'accord pour augmenter la part de protéines végétales dans la restauration scolaire, par l'introduction d'offres végétariennes protéinées quotidiennes, avec accompagnement pédagogique et information des familles, permettant le choix de chacun tout en favorisant progressivement la réduction de la consommation de viande. Le volet végétalien de votre proposition ne pourrait être mis en place sans information approfondie, débat et large accord des populations concernées.

Concernant les propositions sur les "Cirques"

- (4a) Nous sommes d'accord pour une vigilance concernant les conditions de vie et de présentation (respect de la loi) des animaux sauvages avant l'admission de cirques sur le territoire de la commune.
- (4b) Nous sommes d'accord également pour utiliser tout moyen légal en vue de supprimer, aussi rapidement que possible, mais progressivement, les animaux sauvages des cirques.

Concernant les propositions sur la "Chasse" :

- (5) Nous sommes globalement d'accord pour des restrictions ciblées (espaces, périodes) visant à libérer ces espaces et/ou périodes pour d'autres "usagers" de la nature.

Concernant les propositions sur la "Corrida" :

- (6) La ville de Chambéry n'est pas concernée par cette pratique, mais si elle devait l'être, nous utiliserions les moyens légaux pour la refuser, et porterions cette question au débat dans la population. Cela concerne d'ailleurs tout autre "jeu" ou "tradition" entraînant de la souffrance animale ou la mort (combats de coqs ou de chiens ...).